Image not found or type unknown

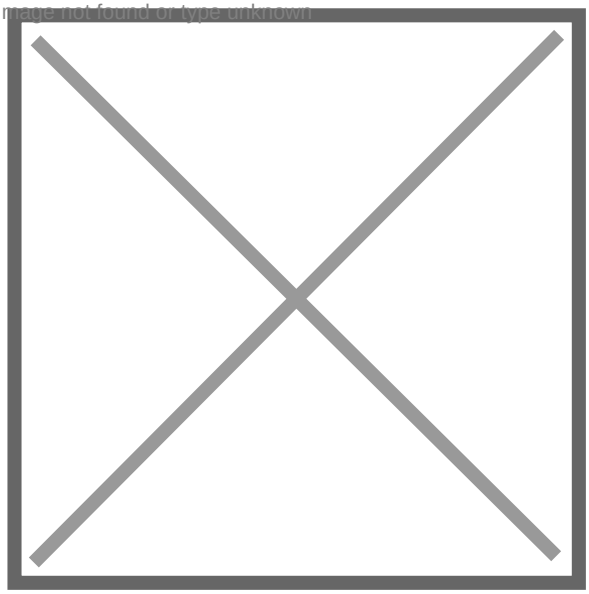

Retour en france avec enfants apres divorce en espagne

Par **odile**, le **29/08/2012** à **12:26**

Bonjour,

apres un divorce en espagne, je souhaiterais pouvoir rentrer en france avec mes enfants (6 et 7). il m en a été atribué la garde et je beneficie d une protection judiciaire et d une interdiction d approche du pere suite a son comportement. j'ai d'ailleur perdu mon emploi en espagne a cause de lui et je me suis retrouvée sans logement depuis. ma rentrée en france est de vital importance puisque je suis hebergée en famille, je pourrais acceder aux droits sociaux et la conjoncture d'emploi est nettement pire en espagne....

pensez vous que l' espagne pourrait me donner droit a revenir si le père s'y nie?
y a t il en france une loi qui protege mes enfants, étant français par filiation???

Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés